

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 36 (1898)  
**Heft:** 8

**Artikel:** La seconde fête de l'Indépendance aux Ormonts, le 5 mars  
**Autor:** L.M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-196758>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

*Pour les annonces, s'adresser exclusivement à*  
**L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER**  
**PALUD, 24, LAUSANNE**  
 Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

*Rédaction et abonnements :*  
**BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE**  
 SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50  
 ETRANGER : Un an, fr. 7,20.  
 Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

**PRIX DES ANNONCES**

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.  
 Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.  
 la ligne ou son espace.

*Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.*

**La seconde fête de l'Indépendance aux Ormonts, le 5 mars.**

La République lémanique venait d'être proclamée. L'Assemblée des députés des villes et communautés s'était constituée en *Représentation nationale provisoire*. Dans les temples on ne pria plus pour LL. EE., et les baillis s'étaient hâties de plier bagage. Le siège des autorités avait été transféré au château de Lausanne. Les troupes françaises occupaient notre territoire.

Le 2 mars, Soleure était tombé au pouvoir de Schauenbourg, et le même jour, Fribourg avait capitulé entre les mains du général Pingeon. Et malgré l'héroïsme déployé dans les combats de Fraubrunnen et du Grauholz, contre Schauenbourg, de la Singine et de Neuneck, contre Brune, Berne devait succomber. Le 5 mars, à 2 heures après midi, elle ouvrirait ses portes à Schauenbourg, qui y entrerait en vainqueur.

Pendant ces graves événements, le Pays-d'Enhaut et les Ormonts, où les principes révolutionnaires n'avaient pas encore pénétré, se préparaient à défendre leurs vallées et restaient fidèles à Berne.

Le colonel Tscharner, gouverneur d'Aigle, commandait en chef le Haut-Simmental, le Pays-d'Enhaut et les Ormonts, occupés par des troupes bernoises. Il organisait la défense du passage de la Tine, et les carabiniers de Graffenried, auxquels s'étaient jointes les milices du Pays-d'Enhaut, gardaient le passage de Jaman. Le 28 février, un demi-bataillon du Simmental, deux compagnies et une batterie d'artillerie occupaient Château-d'Ex et Tscharner établissait son quartier-général à Rougemont.

Brune informé de ces préparatifs chargea le général Chastel de réunir à Aigle quelques compagnies françaises, un bataillon de 400 Bas-Valaisans et deux bataillons Vaudois, puis de marcher sur les Ormonts, de franchir le Pillon et d'occuper le Simmental.

Tandis que Chastel se dirigeait avec sa division sur Ormont-Dessous, le lieutenant-colonel Forneret, de Lausanne, partant de Bex, devait emporter le passage de la Croix d'Arpille. La première colonne s'avanza par Ollon, Panex et Plambuit, et le 5 mars, au matin, elle emportait après une vive lutte, les hameaux d'Essertgillot et de la Forclaz, ainsi que les ponts de la Tine et des Planches, et menaçait le Sépey. Les Ormonans, effrayés, se hâtèrent d'arborer le drapeau blanc et d'adhérer au nouvel ordre de choses, à condition que le Sépey ne soit pas occupé.

Pendant ce temps, les troupes bernoises s'enfuyaient sur Château-d'Ex dans le plus grand désordre et reprenaient bientôt le chemin du Gessenay et du Simmental.

La colonne commandée par Forneret rencontra aussi dans la matinée du 5 mars un poste nombreux d'Ormonans et de Bernois retranchés derrière un abattis de sapins, sur la Croix d'Arpille, où ce brave soldat trouva la mort.

Voici comment un témoin oculaire raconte le combat acharné qui se livra sur ce point :

« Les chemins de la montagne étaient presque impraticables tant il était tombé de neige les jours précédents. Un soldat français, étonné à l'aspect de cette rude contrée, s'écrie tout à coup : *On voit bien que jamais le bon Dieu n'a passé par ici!* »

« La colonne d'invasion, après avoir perdu quelques hommes qui restèrent pris dans les neiges, parvint après mille dangers, au passage de la Croix.

Les Ormonans, embusqués derrière de nombreux abattis d'arbres et sur toute la lisière du bois, faisaient un feu nourri et bien dirigé sur les troupes fatiguées qui marchaient contre eux. Au milieu de l'engagement, le plumet du capitaine Dessalins fut coupé par une balle. Quelques soldats s'écrieront : *C'est un mauvais signe!* Le colonel Forneret, pour les rassurer, s'élança en avant l'épée à la main... A l'instant il devint le point de mire de nombreux carabiniers.

Les balles, raconte celui qui l'a tué, plevaient comme grêle sur le colonel Forneret ; mais il ne paraissait pas s'en inquiéter. De temps en temps il se contentait de passer la main sur le devant de son corps comme pour les secourir. C'était à n'y rien comprendre...

Nous le crûmes protégé par un charme... Tout à coup, une pensée subite me vint à l'esprit : « Puisque les balles ne peuvent le toucher, dis-je à mes camarades, il faut essayer d'un autre moyen. » Je fouillai dans le sac de cuir où se trouvaient mes munitions et j'en sortis quatre ou cinq morceaux de fer, débris d'instruments aratoires. Je charge ma carabine et je vise de nouveau : le coup part, le colonel tombe en s'écriant : *Courage, mes amis, ce n'est qu'un homme de moins!* »

Forneret fut porté par ses soldats vers le bois de la Croix, où le chirurgien Ricou, de Bex, déclara la blessure mortelle. Forneret succombait en effet le lendemain dans la cure de Gryon où ses soldats l'avaient transporté. Mais son corps descendu à Bex y fut enseveli sur la place publique au pied de l'arbre de la liberté.

Français, Vaudois et Valaisans, magistrats et soldats lui rendirent les derniers devoirs au milieu d'une foule innombrable. Des oraisons funèbres furent prononcées, puis des jeunes filles vêtues de blanc s'avancèrent, tenant à la main des branches de laurier, les jetèrent sur le cercueil, et tous les ordres, selon leur rang, le couvrirent de terre. Il lui fut voté cette inscription en style républicain.

VOYAGEUR

ICI REPOSE FORNERET,  
FUIS SI TU ES TYRAN ;  
ASSIEDS-TOI SI TU ES UN FRÈRE.

La petite colonne de Forneret n'avait pu en effet forcer le passage, mais l'autre colonne partie d'Aigle et qui avait emporté le village de la Forclaz, balayait la vallée, et Ormont-Dessous posait les armes.

C'est donc le 5 mars 1798 seulement, que les Ormonts se rendirent, déclarant accepter le nouveau gouvernement du pays. Cette brave population venait de succomber après une lutte héroïque, il est vrai, mais elle était à jamais délivrée de la domination bernoise.

Quoique la réunion de cette contrée ne date que de ce jour-là, nos compatriotes des Ormonts ont voulu célébrer le 24 janvier, avec le reste du canton, la fête de l'Indépendance vaudoise, et ils l'ont fait dignement.

A *Ormont-Dessous*, le matin du 24, la diane, jouée par la *Fanfare*, les salves d'artillerie et la voix vibrante des cloches réveillaient les échos de la montagne.

De la plus grande maison du village au plus petit chalet, tout disparaissait sous la verdure, les fleurs et les drapeaux.

A 9 heures, le cortège, composé de 800 participants et se rendant au temple, se mettait en marche. On y remarquait le drapeau de l'ancienne préfecture des Ormonts, prêté par l'Etat et porté par un vieillard de quatre-vingts ans.

Le temple était orné avec un goût remarquable : verdure, guirlandes et girandoles, le tout dans les tons doux de nos couleurs, comme cela convenait à la sainteté du lieu. L'assistance comptait 1100 personnes. C'est énorme, sur une population de 1600 habitants.

A 2 heures, concert et discours patriotiques sur la place publique. Second cortège où l'on remarque les groupes allégoriques de la *Poste*, en 1798; de la *Commission du tram*, de l'*armilla bernois*, chargé de l'outillage du chalet, comme s'il changeait de montagne, mais accompagné de deux gendarmes de l'époque et d'un ours disant : « Pardonnez-moi, je m'en vais. »

Le soir gaie partie familière, illumination, feux d'artifices.

Nous voyons par les intéressants détails donnés à cette occasion par l'*Echo de la montagne*, que la fête n'a pas été moins belle et moins réussie à Ormont-Dessus. Le cortège se rendant au temple comptait 600 participants. En tête, marchaient une section de soldats et un dragon ; les trois Suisses du Grütli et un petit détachement de militaires en costume de 1798.

Après le culte, trois arbres de la liberté ont été plantés sur la terrasse du temple, cérémonie suivie d'un banquet, et plus tard d'un cortège aux flambeaux.

Mais pour rester fidèles aux dates historiques, les habitants des Ormonts célébreront, le 5 mars prochain, le centenaire du jour où ils furent soustraits à la tutelle bernoise.

Nous ne connaissons pas encore le programme de cette seconde fête, qui sera sans doute comme celle du 24 janvier, animé d'un ardent patriotisme.

L. M.

~~~~~  
**Le « Chantons notre aimable patrie »**  
 DU DOYEN CURTAT.

L'article que le *Conteur* du 5 février a consacré à la chanson populaire entre toutes du